

Ils soutiennent la révision de l'assurance chômage



Luc Barthassat,
Conseiller national PDC, Genève



Martine Brunschwig Graf,
Conseillère nationale
PLR, Genève



Oscar Freysinger,
Conseiller national UDC, Valais



Jean-Pierre Grin,
Conseiller national UDC, Vaud



Isabelle Moret,
Conseillère nationale PLR, Vaud



Yves Nidegger,
Conseiller national UDC, Genève



Jacques Bourgeois,
Conseiller national PLR, Fribourg



Christophe Darbellay,
Conseiller national PDC, Valais



Jean-René Germanier,
Conseiller national PLR, Valais



Thérèse Meyer Kaelin,
Conseillère nationale
PDC, Fribourg



Jacques Neiryck,
Conseiller national PDC, Vaud

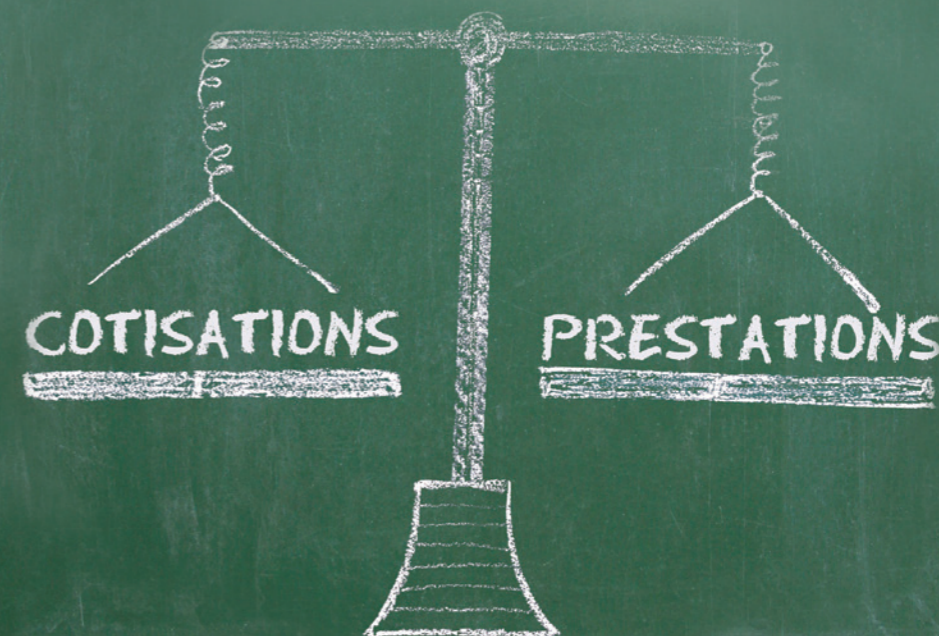


Jean-François Rime,
Conseiller national UDC, Fribourg

Ils soutiennent également la révision :

Conseil fédéral, Parlement, PDC Suisse, PLR Suisse, UDC Suisse, PBD Suisse, Verts-libéraux et organisations économiques.

Des mesures équilibrées pour une assurance chômage sûre et solidaire.



Le problème : une montagne de dettes pour l'assurance chômage

La dette de l'assurance chômage s'élève déjà à 7 milliards de francs. Le nombre moyen de chômeurs ces dernières années est plus élevé qu'estimé. L'amélioration de la conjoncture n'y changera rien.

La solution : agir sur les recettes et les dépenses

Il s'agit d'assainir l'assurance chômage, grâce à une hausse modérée des cotisations et à des économies ciblées d'un montant équivalent. Les prestations de base seront entièrement préservées. Notre assurance chômage restera parmi les meilleures au monde.

Sinon : une alternative coûteuse et incertaine

Si la révision est rejetée, le Conseil fédéral est obligé, par la loi, d'augmenter les cotisations salariales début 2011 de 25%, au lieu des 10% prévus par la révision. Cela pénalisera le pouvoir d'achat et l'emploi.

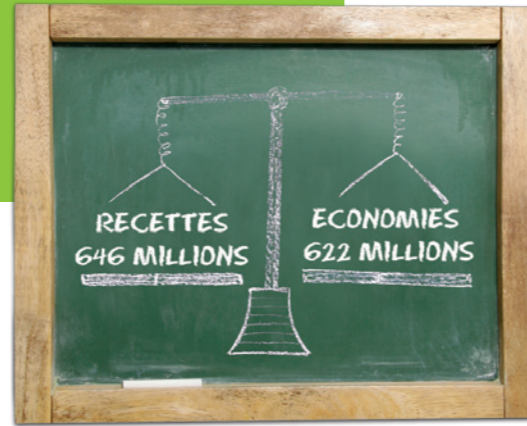
OUI à l'assurance chômage
le 26 septembre
www.mesures-equilibrees.ch

Comité romand «pour une assurance chômage sûre et solidaire», CP 3085, 1211 Genève 3, Resp. V. Simon

OUI à l'assurance chômage
le 26 septembre

Des mesures équilibrées pour une assurance chômage sûre et solidaire

L'assurance chômage est dans les chiffres rouges. La révision permet d'assainir la situation, grâce à un ensemble de mesures qui agissent à la fois sur les dépenses et sur les recettes. Avec la révision, ce sont 646 millions de francs par année de recettes supplémentaires et 622 millions de francs d'économies. Il en va de la solidité d'un pilier de notre système social.



Augmenter les recettes

Cotisation de solidarité pour les hauts revenus

La cotisation de solidarité de 1% sur les hauts salaires sera réintroduite. Elle ne donnera droit à aucune prestation et sera entièrement affectée à la réduction de la dette de l'assurance chômage.

Hausse modérée des cotisations

La révision prévoit une hausse de 0,2 point des cotisations sur les salaires, soit 10% de plus qu'aujourd'hui. C'est nettement moins que l'augmentation de 25% qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2011, si la révision est refusée.



Ajuster certaines prestations

Prestations de base maintenues

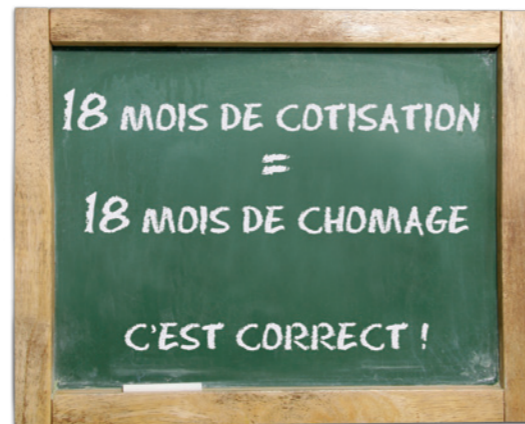
Pour la majorité des assurés, rien ne changera. Comme aujourd'hui, le 70% ou le 80% du salaire sera garanti jusqu'à un seuil maximum de CHF 126'000.- par année. Et toute personne ayant cotisé continuera à avoir droit à 12, 18 ou 24 mois d'indemnisation en fonction de sa situation personnelle. La nouveauté : il faudra avoir cotisé au moins durant le même nombre de mois.

Soutien pour les plus de 50 ans

La révision tient compte de la situation spécifique des chômeurs de plus de 50 ans : ils pourront terminer une mesure de formation même si leur droit au chômage est expiré. De plus, les allocations d'initiation au travail seront relevées à 50% du salaire, en moyenne, au lieu de 40%. Les plus de 55 ans continueront de toucher 24 mois de chômage, à condition d'avoir cotisé durant 24 mois aussi. Pour les personnes à 4 ans de la retraite, environ six mois de plus sont prévus.

Favoriser la réinsertion rapide des jeunes

Le 80% des jeunes sortant d'une formation trouve du travail en 6 mois. Ils sont les premiers à profiter de la reprise économique. Plus qu'une longue durée de chômage, ils ont besoin d'une aide particulière en cas de grave crise économique et de mesures d'accompagnement. C'est le cas. La Suisse est le seul pays européen qui indemnise les étudiants.

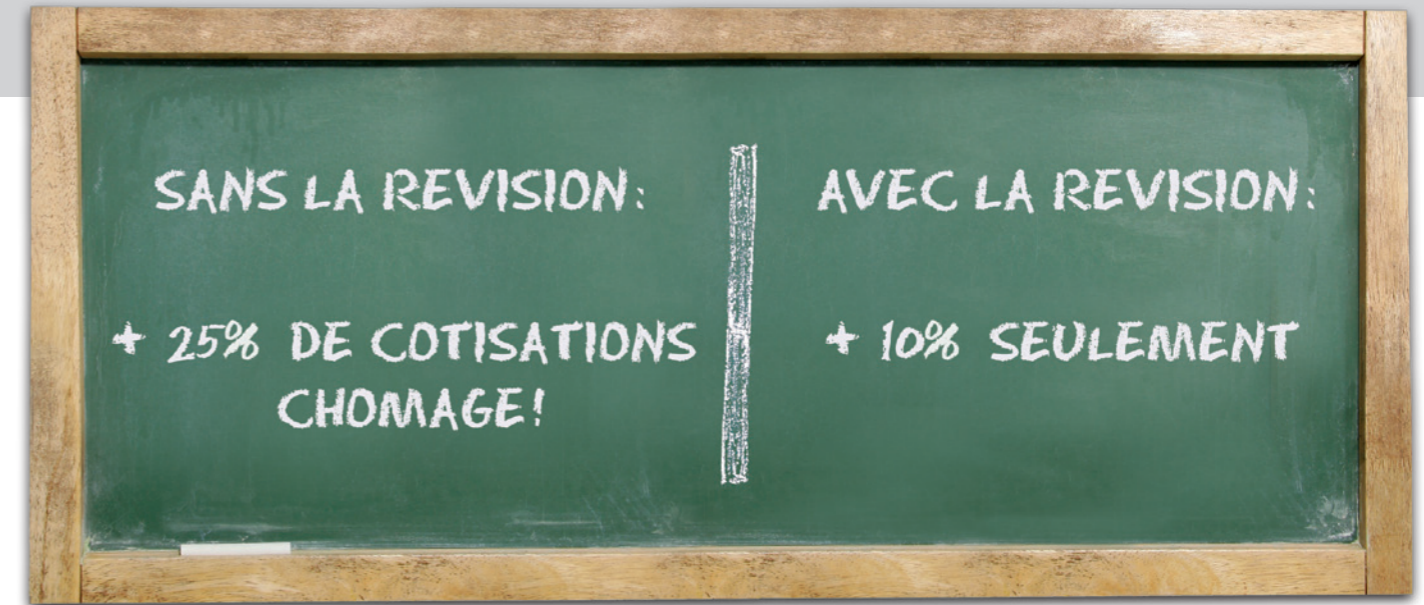


Les conséquences d'un NON

Même si le peuple rejette la révision, la loi oblige le Conseil fédéral à assainir l'assurance chômage. Il devra augmenter les cotisations de 25% début 2011, c'est-à-dire plus du double qu'avec la révision.

C'est beaucoup, si l'on considère que l'an prochain le pouvoir d'achat sera déjà mis à rude épreuve par d'autres augmentations : TVA en faveur de l'AI, cotisations pour pertes de gain et primes maladie.

Rejeter la révision de l'assurance chômage, c'est mettre en difficulté les plus faibles et renchérir le coût du travail.



Avec la révision, l'assurance chômage reste parmi les plus généreuses au monde.

- ✓ 70% ou 80% du dernier salaire assuré
- ✓ Durée du chômage jusqu'à 2 ans pour les plus de 55 ans
- ✓ Mesures efficaces pour la réinsertion professionnelle
- ✓ Mesures de formation

Quatre raisons de dire OUI



Tout le monde participe à l'assainissement, en particulier les hauts revenus.



Les prestations seront maintenues pour la majorité des chômeurs, et surtout pour les plus de 55 ans.



La hausse des cotisations est modérée, le pouvoir d'achat des ménages est préservé.



L'assurance chômage reste généreuse en comparaison internationale, surtout pour les jeunes.